Ecrit par Echo du Mardi le 30 mars 2022

LE PARC SAINT ROCH Syndicat de copropriétaires

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 30 mars 2022 sous réserves d'incidents

SELAERL AJ MEYNET & ASSOCIES
Administrateur Judiciaire

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE
Articles 29-1 et suivants de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965

Par ordonnance du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON en date du mardi 15 février 2022, Maître Robert Louis MEYNET, Administrateur Judiciaire au 10, Avenue de la Croix Rouge – Hôtel d'entreprise – 84000 Avignon, a été désigné administrateur provisoire du **Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble LE PARC SAINT ROCH** sis à Avignon (84000) pour une durée fixée à douze mois.
Conformément aux dispositions de l'article 62-18 du Décret n°67-223 du 17 mars 1967, les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances à l'étude de Maître MEYNET dans un délai de trois mois à compter de la présente publication. L'exigibilité des créances, autres que les créances publiques et sociales, ayant leur origine antérieurement à cette décision, est suspendue pendant une période de douze mois en application de l'article 29-3 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 30 mars 2022

3953331
Publié le 30/03/2022

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !